



**Rapport annuel 2024 sur la prévention
du travail forcé et du travail des enfants**

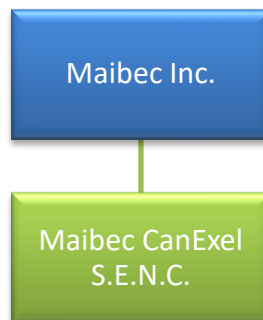
Mai 2024

1.1 Structure de Maibec, ses activités commerciales et ses chaînes d'approvisionnement

Maibec Inc. est une société canadienne fondée en 1942 qui œuvre dans le domaine du revêtement de bâtiments. Autrefois connue pour la qualité de ses revêtements de bois véritable comme le lambris et le bardeau de cèdre, elle a étendu son activité commerciale dans les dernières années dans le revêtement d'ingénierie avec le CanExel ainsi que dans les nouveaux marchés du multi-logements, commercial, industriel et projets grâce à de nouveaux produits d'aluminium.

Aujourd'hui, Maibec s'impose comme une référence nord-américaine en matière de systèmes intégrés de revêtement de bâtiments. Nous proposons des solutions complètes, innovantes et complémentaires s'articulant toujours autour d'un revêtement de qualité supérieure et éprouvé.

Maibec Inc. a une structure organisationnelle relativement simple comptant environ 760 employés avec une seule dépendance qui est une société en nom collectif. Ce rapport couvre l'entité Maibec Inc. À l'intérieur de Maibec inc., nous avons plusieurs localisations physiques (usines – Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse) qui ne sont pas illustrées ici mais qui sont couvertes dans ce rapport.



Les approvisionnements de Maibec est composée d'un groupe d'Approvisionnement corporatif qui contrôlent les comptes majeurs et soutienne des acheteurs locaux dans les usines. Le choix des fournisseurs relève des approvisionnements corporatifs et de la comptabilité. La majorité des fournisseurs sont canadiens (83%), américains (8%) et 9% autres. La chaîne d'approvisionnement est relativement stable avec peu de changement année sur année.

1.2 Politiques et Processus de diligence raisonnable relatifs au travail forcé et au travail des enfants

L'annexe A contient notre première version de notre procédure couvrant le travail forcé et le travail des enfants.

Elle sera révisée annuellement par le groupe des approvisionnement corporatifs qui a la responsabilité de son application.

1.3 Évaluation de notre chaîne d'approvisionnement

En 2024, notre approche utilisée par Maibec pour évaluer notre chaîne d'approvisionnement sera en quatre volets :

1. Définir des catégories de risques
2. Faire un relevé annuel des fournisseurs et définir leur catégorie de risque
3. Faire une évaluation plus élaborée des fournisseurs plus à risque
4. Revoir et établir des plans actions pour réduire les risques au sein de la chaîne d'approvisionnement

1.3.1 Définir des catégories de risques des fournisseurs

1. Critères d'évaluation :

- Pays d'origine
- Type de production
- Existence de législation stricte contre le travail forcé et le travail des enfants
- Historique des violations en matière de droits humains et du travail
- Classements internationaux sur les droits des travailleurs (ex : Indice de perception de la corruption, Rapports de l'OIT)
- NOTE : Il faut tenir compte également des lois et règlements locaux

2. Mise à jour des catégories de risque :

- Le groupe d'approvisionnement révisera les critères de temps en temps en fonction des nouveaux rapports et données disponibles.

3. Catégorisation des fournisseurs :

- **Canada** : Faible risque
- **États-Unis** : Faible risque
- **Europe Continentale** : Faible risque
- **Europe de l'Est** : Risque moyen
- **Amérique Latine** : Risque moyen
- **Moyen-Orient** : Risque élevé
- **Asie** : Risque élevé
- **Afrique** : Risque élevé

Maibec a effectué une évaluation plus élaborée pour tous les fournisseurs à risque moyen et élevé. Il y a 3 fournisseurs sur 670 fournisseurs actifs qui ont demandé une évaluation plus élaborée en 2024. Un fournisseur actif est un fournisseur avec qui nous avons eu des achats/réceptions dans une période donnée.

Catégorisation	Quantité de fournisseurs actifs en 2023-2024	Quantité de fournisseurs inactifs
Faible risque	670	2937
Risque moyen	2	1
Risque élevé	1	14

L'annexe B contient le Relevé annuel des 100 fournisseurs les plus actifs avec qui Maibec fait affaire ainsi que leur catégorie de risque.

L'annexe B contient également un Tableau des fournisseurs avec des cotes autres que faible.

1.3.2 Faire une évaluation plus élaborée des fournisseurs plus à risque

- 1. Identification des fournisseurs à haut risque :**
 - Sélectionner les fournisseurs dans les catégories de risque moyen et élevé pour une évaluation plus approfondie.
- 2. Formulaire d'évaluation et de déclaration :**
 - Utiliser le formulaire en Annexe C
 - Engagements en matière de droits de l'homme
 - Politiques internes contre le travail forcé et le travail des enfants
 - Mesures de contrôle et d'audit internes
 - Historique des violations et mesures correctives
 - Envoyer le formulaire aux fournisseurs identifiés chaque année.
- 3. Analyse des réponses :**
 - Évaluer les réponses reçues en utilisant une grille d'analyse standardisée.
 - Classer les fournisseurs selon leur conformité aux normes en vigueur.

1.3.3 Revoir et établir des plans actions pour réduire les risques au sein de la chaîne d'approvisionnement

- Établir si le fournisseur est acceptable ou non
- Établir les actions supplémentaires pouvant être requises pour les fournisseurs présentant des réponses insatisfaisantes ou des risques élevés :

- Audit, visite, attestation, etc.
- Collaborer avec les fournisseurs pour remédier aux non-conformités identifiées.
- Présenter un état des lieux annuel au COMEX

En 2025, Maibec se concentrera sur l'évaluation de ces fournisseurs à risque et aux plans d'action pour remédier aux situations identifiées,

1.4 Mesures de remédiation

Aucune mesure de remédiation ne sont requises pour les fournisseurs à risque évalués.

1.5 Mesures de remédiation aux pertes de revenus des familles les plus vulnérables

Aucune mesure de remédiation ne sont requises pour les fournisseurs à risque évalués.

1.6 Formation donnée aux employés sur le travail forcé et le travail des enfants

Maibec possède un système de gestion des apprentissages bien en place avec des capsules d'information et de formation imposées à nos employés sur une base régulière. Nous sommes ainsi en mesure d'imposer à des groupes spécifiques d'employés une formation donnée et d'en mesurer son succès. Nous serons donc en mesure de nous conformer et prouver cet élément en temps voulu.

En date du 31 mai 2024, une formation spécifique sur la loi S211 n'a pas encore été développée par Maibec. Cela fait partie de notre plan pour la prochaine année de rapport.

1.7 Évaluation de l'efficacité de nos efforts

Chaque année, le groupe corporatif d'approvisionnement émettra un registre par pays de nos fournisseurs pour vérifier la provenance de nos achats.

Chaque fournisseur sera affecté à une catégorie de risque.

La liste des fournisseurs qui nécessite une évaluation plus élaborée sera tenue et servira de plan d'action pour assurer la conformité à la loi.

Comme il s'agit de la première année pour la mise en place de ce système, une première révision sera faite au Q1-2025 .

1.8 Attestation et signature

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier de son article 11, j'atteste que j'ai examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À ma connaissance, et après avoir exercé une diligence raisonnable, je confirme que les renseignements contenus dans le rapport sont vrais, exacts et complets à tous les égards importants aux fins de l'application de la Loi, pour l'année de déclaration susmentionnée.

J'ai le pouvoir de lier Maibec Inc.




Signature :

Vice-président, Excellence opérationnelle, responsable de la chaîne d'approvisionnement


Date : 31 mai 2024

Annexe A – Politique sur le travail forcé et le travail des enfants



**Politique sur la prévention
du travail forcé et du travail des enfants**

Mai 2024



1 Objectif

Le respect est une valeur importante de Maibec. Ce respect est tout aussi important au sein de l'entreprise qu'au sein de nos partenaires ou amont et en aval. En conformité avec les exigences de la nouvelle loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants, Maibec veut formuler un processus simple du choix et de la qualification de nos fournisseurs afin de minimiser les risques de travail forcé et de travail des enfants tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. Cette démarche permettra aussi de se conformer aux exigences de divulgation de la loi.

2 Champ d'application


Saint-François	L'Éclat	Saint-Théophile	Bélouzel	Québec-Lévis	Nouvelle-France	Moncton/Beauséjour
<input type="checkbox"/> Acadie <input type="checkbox"/> Anbier de la Rivière <input type="checkbox"/> Anbier de la Vallée <input type="checkbox"/> Bouchon <input type="checkbox"/> Pailin <input type="checkbox"/> Sillery <input type="checkbox"/> Sillery - St-Jovite	<input type="checkbox"/> Sillery <input type="checkbox"/> Pailin	<input type="checkbox"/> Bouchon <input type="checkbox"/> Pailin	<input type="checkbox"/> Sillery <input type="checkbox"/> Pailin	<input type="checkbox"/> Saint-Roch <input type="checkbox"/> Dorval	<input type="checkbox"/> Cap-Rouge	<input type="checkbox"/> Sorel-Tracy

La loi s'applique à tous nos sites et toutes nos chaînes d'approvisionnement. Le groupe d'approvisionnement du siège social pilotera la mise en œuvre de cette procédure.

3 Modalités

Révisé : Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la « Loi ») est entrée en vigueur en janvier 2024. La Loi requiert que certaines entités soumettent un rapport avant le 31 mai 2024.

2024-05-01 Politique sur la prévention du travail forcé et du travail des enfants Page | 1



Définitions :

Travail des enfants : Travail ou service qui sont fournis ou offerts par des personnes âgées de moins de dix-huit ans et qui, selon le cas :

- sont fournis ou offerts au Canada dans des circonstances qui sont contraires au droit applicable au Canada;
- sont fournis ou offerts dans des circonstances qui leur sont physiquement, socialement ou moralement dangereuses;
- interfèrent avec leur scolarité en les privant de la possibilité d'aller à l'école, en les obligeant à quitter l'école prématurément ou en les obligeant à combiner la fréquentation scolaire avec un travail excessivement long et lourd;
- constituent les pires formes de travail des enfants au sens de l'article 3 de la Convention sur les pires formes de travail des enfants, 1999, adoptée à Genève le 17 juin 1999. (*Child Labour*)


Travail forcé : Travail ou services qui sont fournis ou offerts par une personne :

- soit dans des circonstances dont il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elle lui fassent croire que sa sécurité ou celle d'une personne qu'elle connaît serait compromise si elle ne fournissait pas ou n'offrait pas son travail ou ses services;
- soit dans des circonstances qui constituent du travail forcé ou obligatoire au sens de l'article 2 de la Convention sur le travail forcé, 1930, adoptée à Genève le 28 juin 1930. (*Forced Labour*)

L'approche utilisée par Maibec sera en quatre étapes :

- Définir des catégories de risques
- Faire un relevé annuel des fournisseurs et définir leur catégorie de risque
- Faire une évaluation plus détaillée des fournisseurs plus à risque
- Revoir et établir des plans d'action pour réduire les risques au sein de la chaîne d'approvisionnement
- Faire les rapports annuels selon les exigences de la loi

2024-05-01 Politique sur la prévention du travail forcé et du travail des enfants Page | 2



3.1 Définir des catégories de risques des fournisseurs

- Critères d'évaluation :**
 - Pays d'origine
 - Type de production
 - Existence de législation stricte contre le travail forcé et le travail des enfants
 - Histoire des violations en matière de droits humains et du travail
 - Classement international sur les droits des travailleurs (ex : Indice de perception de la corruption, Rapports de OIT)
 - NOTE : Il faut tenir compte également des lois et règlements locaux
- Mise à jour des catégories de risque :**
 - Le groupe d'approvisionnement révisera les critères de temps en temps en fonction des nouveaux rapports et données disponibles.
- Catégorisation des fournisseurs :**
 - Canada : Faible risque
 - États-Unis : Faible risque
 - Europe Occidentale : Faible risque
 - Europe de l'Est : Risque moyen
 - Amérique Latine : Risque moyen
 - Moyen-Orient : Risque élevé
 - Asie : Risque élevé
 - Afrique : Risque élevé

Maibec effectuera une évaluation plus élaborée pour tous les fournisseurs à risque élevé.


3.2 Faire un relevé annuel des fournisseurs selon leur catégorie de risque

Chaque année, le groupe corporatif d'approvisionnement établira un registre par pays de nos fournisseurs pour vérifier la provenance de nos achats.

Chaque fournisseur sera affecté à une catégorie de risque.

La liste des fournisseurs qui nécessitent une évaluation plus élaborée sera tenue et servira de plan d'action pour assurer la conformité à la loi.

2024-05-01 Politique sur la prévention du travail forcé et du travail des enfants Page | 3



3.3 Faire une évaluation plus élaborée des fournisseurs plus à risque

- Identification des fournisseurs à haut risque :**
 - Sélectionner les fournisseurs dans les catégories de risque moyen et élevé pour une évaluation plus approfondie.
- Formulaires d'évaluation et de déclaration :**
 - Utiliser le formulaire en Annexe A
 - Engagements en matière de droits de l'homme
 - Politiques internes contre le travail forcé et le travail des enfants
 - Moyens de contrôle et d'aide internes
 - Histoire des violations de mesures correctives
 - Envoyer le formulaire aux fournisseurs identifiés chaque année.
- Analyse des réponses :**
 - Évaluer les réponses reçues en utilisant une grille d'analyse standardisée.
 - Classer les fournisseurs selon leur conformité aux normes de RH en vigueur.
- Revoir et établir des plans d'action pour réduire les risques au sein de la chaîne d'approvisionnement**
 - Établir si le fournisseur est acceptable ou non
 - Établir les actions supplémentaires pouvant être requises pour les fournisseurs présentant des réponses insuffisantes ou des risques élevés :
 - Audit, visite, attention, etc.
 - Collaborer avec les fournisseurs pour remédier aux non-conformités identifiées.
 - Préparer un état des lieux annuel au COMEX
- Faire les rapports annuels selon les exigences de la loi**

Soumettre le rapport conformément aux exigences de la Loi canadienne sur le Travail forcé et de Travail des enfants.
- Approbation**

Date d'approbation initiale : 1er mai 2024
Date de la dernière révision :

Patrick Labonté
PDG

2024-05-01 Politique sur la prévention du travail forcé et du travail des enfants Page | 4

Annexe B Relevé annuel des fournisseurs

Tableau des 100 principaux fournisseurs

Parmi nos 100 plus gros fournisseurs (sur 670 actifs en 2023-2024) seulement 1 fournisseur est à risque élevé.

Nom Fournisseur	Description Catégorie	Pays	Risque	2023 Achats annuels \$	2024 en date du 31 mai Achats annuels \$
BOIS DAAQUAM INC.	Matière première	CANADA	Faible	7 184 206,43\$	3 302 963,00\$
TRANSPORT ST-PAMPHILE INC.	Transport	CANADA	Faible	6 532 125,67\$	2 103 890,34\$
AXALTA COATING SYSTEMS	Fournitures production	CANADA	Faible	3 106 433,54\$	1 344 279,31\$
NORMANDIN TRANSIT INC.	Transport	CANADA	Faible	2 336 991,97\$	562 491,87\$
LIVINGSTON INTERNATIONAL, INC.	Courtier / Broker	CANADA	Faible	2 049 648,62\$	907 890,83\$
MATERIAUX BLANCHET INC.	Matière première	CANADA	Faible	1 373 610,29\$	631 136,79\$
9190-6255 QUEBEC INC(PAMPHI-BOIS)	Sous-traitance	CANADA	Faible	1 365 408,95\$	414 438,30\$
SOCIETE LAURENTIDE INC.	Fournitures production	CANADA	Faible	1 181 108,00\$	459 504,85\$
MULTI CEDRE LTEE	Matière première	CANADA	Faible	995 585,00\$	648 544,43\$
TRANSPORT GILMYR INC	Transport	CANADA	Faible	951 569,39\$	2 167 851,40\$
LES MOULURES MODERNES INC.	Sous-traitance	CANADA	Faible	845 343,19\$	210 818,15\$
OXERRA AMERICAS, LLC	Fournitures production	CANADA	Faible	778 592,16\$	267,93\$
ENERGIE VALERO INC.	Energie / Energy	CANADA	Faible	743 461,47\$	210 638,35\$
RINOX INC.	Sous-traitance	CANADA	Faible	726 209,20\$	269 574,90\$
FIXATIONS SHUR-FAST INC.	Fournitures production	CANADA	Faible	707 843,62\$	154 467,09\$
ROULEMENT A BILLES MORIN INC.	Maintenance	CANADA	Faible	691 729,42\$	22 968,44\$
AFFUTAGE ET FORESTERIE JL INC.	Maintenance	CANADA	Faible	632 040,00\$	103 546,66\$
LIEBHERR-CANADA LTEE	Équipement mobile	CANADA	Faible	626 286,81\$	152 555,92\$
BOIS FRANCS INC.	Emballage	CANADA	Faible	601 650,17\$	217 590,96\$
MERCERIE REJEAN GAUVIN INC.	Fournitures production	CANADA	Faible	424 385,06\$	165 819,51\$
TOLKO MARKETING AND SALES	Matière première	CANADA	Faible	369 079,33\$	15,66\$
C.H ROBINSON COMPANY LTD	Transport	CANADA	Faible	366 172,18\$	432 605,89\$
COMPOSANTS INDUSTRIELS WAJAX	Maintenance	CANADA	Faible	356 572,67\$	131 730,47\$
LES BATIMENTS UNICO INC.	Sous-traitance	CANADA	Faible	338 062,15\$	159 862,24\$
K & T TRANSPORT LTD.	Transport	CANADA	Faible	323 902,84\$	50 646,42\$
SIGNODE CANADA	Emballage	CANADA	Faible	320 521,29\$	87 276,21\$
TRANSYBEL INC.	Transport	CANADA	Faible	284 841,23\$	51 465,44\$
SUPERIEUR PROPANE INC.	Energie / Energy	CANADA	Faible	275 486,84\$	120 183,32\$
LES INDUSTRIES P.F. INC.	Emballage	CANADA	Faible	267 098,72\$	63 486,34\$
EQUIPEMENT DE FINITION DU QUEBEC INC	Maintenance	CANADA	Faible	259 332,35\$	48 120,00\$
GELPAC POLYPLUS SOLUTIONS	Emballage	CANADA	Faible	246 137,89\$	61 077,48\$
PROLAM	Sous-traitance	CANADA	Faible	243 123,04\$	172 614,78\$
SOCIETE LAURENTIDE INC.	Fournitures production	CANADA	Faible	236 301,96\$	180 149,98\$

Nom Fournisseur	Description Catégorie	Pays	Risque	2023 Achats annuels \$	2024 en date du 31 mai Achats annuels \$
MILLYARD HOLDINGS LTD.	Sous-traitance	CANADA	Faible	230 497,36\$	44 292,63\$
EDM QUEBEC INC.	Maintenance	CANADA	Faible	207 848,68\$	17 192,40\$
CYTECH CORBIN INC.	Maintenance	CANADA	Faible	201 649,70\$	8 495,91\$
MAIBEC EASTERN INC.	Sous-traitance	CANADA	Faible	199 033,70\$	96 154,85\$
CASCADES CANADA ULC	Emballage	CANADA	Faible	198 656,94\$	91 662,44\$
CAPE SCOTT CEDAR	Matière première	CANADA	Faible	194 500,00\$	-
IMPRESSIONS LUMA INC.	Emballage	CANADA	Faible	190 964,38\$	24 317,67\$
D.S.P. ACTIVITE INC.	Emballage	CANADA	Faible	190 584,86\$	50 715,94\$
USINAGE J.S. ENR.	Maintenance	CANADA	Faible	188 657,40\$	48 872,75\$
GROUPE CRETE CHERTSEY INC.	Matière première	CANADA	Faible	185 362,82\$	-
HAMPTON LUMBER SALES	Matière première	ETATS-UNIS	Faible	185 068,80\$	-
ANACOLOR	Maintenance	CANADA	Faible	182 796,56\$	9 023,32\$
CANLAK INC.	Fournitures production	CANADA	Faible	177 196,71\$	39 029,14\$
ETIQUETTE & RUBAN ADHESIF COMMERCE INC.	Emballage	CANADA	Faible	171 958,11\$	3 984,44\$
EUROFINS ENVIRONMENT TESTING	Environnement	CANADA	Faible	170 648,15\$	62,50\$
LANXESS CORPORATION	Fournitures production	ETATS-UNIS	Faible	169 889,96\$	24 150,00\$
JOURNEY FREIGHT INTERNATIONAL	Transport	CANADA	Faible	169 369,50\$	118 187,55\$
BALCAN INNOVATIONS INC.	Emballage	CANADA	Faible	168 638,71\$	26 071,29\$
CONSTRUCTION LANGIS NORMAND INC.	Bâtiment	CANADA	Faible	161 860,82\$	152 533,78\$
MESSER CANADA INC.	Maintenance	CANADA	Faible	156 701,78\$	4 816,03\$
JOZ TRANSIT	Transport	CANADA	Faible	154 383,74\$	1 440,09\$
SCIERIE S.A. LEVESQUE INC.	Emballage	CANADA	Faible	152 108,50\$	25 016,50\$
REPARATION ELECTRIQUE	Maintenance	CANADA	Faible	149 552,78\$	12 123,57\$
DESCHAMPS IMPRESSION INC.	Emballage	CANADA	Faible	144 515,72\$	32 364,18\$
TRANSPORT JOZ	Transport	CANADA	Faible	143 720,04\$	3 265,06\$
LOIGNON CHAMP-CARR INC.	Transport	CANADA	Faible	141 450,48\$	19 839,99\$
EQUIPEMENTS E.M.U. LTEE	Équipement mobile	CANADA	Faible	137 729,55\$	1 920,47\$
IMPERIAL DADE CANADA INC.	Fournitures production	CANADA	Faible	130 189,11\$	8 978,50\$
SHERWIN WILLIAMS 8716	Fournitures production	CANADA	Faible	128 114,96\$	221 943,90\$
PROMOTION LEPINE INC.	Fournitures production	CANADA	Faible	127 774,58\$	41 093,10\$
EQUIPEMENTS G.N. JOHNSTON LTEE	Équipement mobile	CANADA	Faible	127 269,87\$	123 304,81\$
SERVICES PRO-TECH SERVICES INC	Transport	CANADA	Faible	126 654,41\$	45 422,27\$
EMBALLAGE WORKMAN INC.	Emballage	CANADA	Faible	126 155,96\$	47 602,44\$
9075-3989 QUEBEC INC.(RENO- MIC)	Sous-traitance	CANADA	Faible	112 846,00\$	17 186,06\$
WESTBURNE ELECTRIQUE	Maintenance	CANADA	Faible	112 814,56\$	18 641,22\$
AUTOMATISATION JRT INC.	Maintenance	CANADA	Faible	111 574,22\$	10 667,27\$
GUILLEVIN INTERNATIONAL CIE	Maintenance	CANADA	Faible	107 925,86\$	4 074,05\$
GOUDREAU & GOUDREAU INC.	Équipement mobile	CANADA	Faible	106 110,24\$	24 273,09\$
VALLEE INC.	Équipement mobile	CANADA	Faible	105 408,16\$	25 489,86\$
SUEZ W.T.S.	Maintenance	CANADA	Faible	104 152,26\$	-

Nom Fournisseur	Description Catégorie	Pays	Risque	2023 Achats annuels \$	2024 en date du 31 mai Achats annuels \$
GAUDREAU ENVIRONNEMENT INC.	Environnement	CANADA	Faible	103 635,66\$	157 299,47\$
ACIER PICARD	Maintenance	CANADA	Faible	101 672,11\$	15 138,50\$
TRANSPORT D.Y. INC.	Transport	CANADA	Faible	100 902,48\$	95 002,99\$
DRACON	Maintenance	CANADA	Faible	96 962,24\$	-
COMAIRCO	Maintenance	CANADA	Faible	96 784,49\$	45 415,29\$
LES BARDEAUX LAJOIE INC.	Matière première	CANADA	Faible	96 720,00\$	839,38\$
LES ENTREPRISES GFFL INC.	Maintenance	CANADA	Faible	95 510,09\$	52 108,18\$
COMPAGNIE LYNN LTEE	Maintenance	CANADA	Faible	94 776,38\$	15 528,04\$
2754-8155 QUEBEC INC.(TRANS.FRANCOIS BOUCHARD)	Transport	CANADA	Faible	94 583,31\$	10 550,01\$
COUTURE EXPRESSWAY	Transport	CANADA	Faible	94 578,90\$	37 389,78\$
LOUISIANA-PACIFIC CANADA, LTD	Matière première	CANADA	Faible	91 012,73\$	717,00\$
TENAQUIP EQUIPEMENTS & FOURNITURES INDUSTRIEL	Maintenance	CANADA	Faible	89 964,12\$	24 902,85\$
JACQUES CARON ENR.	Fournitures production	CANADA	Faible	87 517,61\$	2 783,30\$
POWERLAND COMPUTERS LTD	Informatique	CANADA	Faible	87 242,60\$	6 866,00\$
TERRAPEX ENVIRONNEMENT LTEE	Environnement	CANADA	Faible	86 565,00\$	-
DESCHENES & FILS LTEE	Maintenance	CANADA	Faible	86 527,92\$	5 064,24\$
ART MASSIF INC.	Sous-traitance	CANADA	Faible	86 450,25\$	43 994,02\$
ROY HYDRAULIQUE LTEE	Maintenance	CANADA	Faible	85 374,26\$	595,00\$
EQUIPEMENTS DE LEVAGE GIRARD	Maintenance	CANADA	Faible	85 093,32\$	2 188,77\$
WALDUN FOREST PRODUCTS LTD	Matière première	CANADA	Faible	83 333,32\$	17 106,25\$
SOLUQUIP	Équipement	CANADA	Faible	82 066,44\$	-
THERMO-ENERGIE INC.	Maintenance	CANADA	Faible	81 991,32\$	-
POLYMERIC SYSTEMS INC.	Fournitures production	ETATS-UNIS	Faible	81 034,80\$	-
CANWEL BUILDING MATERIALS LTD.	Matière première	CANADA	Faible	80 357,87\$	-
ALOM EXTRUSIONS LIMITED	Matière première	INDE	Élevé	79 339,50\$	-
USINAGE L'ISLET INC.	Maintenance	CANADA	Faible	79 223,24\$	3 234,98\$
STRUCTURAL PANELS INC.	Bâtiment	CANADA	Faible	77 749,77\$	-



Tableau des fournisseurs avec des cotes autres que faible

Ce tableau contient l'ensemble de nos fournisseurs qui ont une cote autre que faible, qu'ils soient inactifs ou actifs en 2023-2024.

Sur 3607 fournisseurs, seulement 21 ont une cote de moyenne ou élevée pour les risques soit 0,5%. De ce nombre, nous sommes actifs avec seulement 6 soit 0,16%.

Nom Fournisseur / Name Fournisseur	Description Catégorie / Category Description	Pays	Risque	Année 2023	Année 2024 en date 31 mai
				Achats annuels (Devises) \$	Achats annuels (Devises) \$
AKFA EXTRUSIONS LLC	Matiere premiere / Raw Material	OUSBEKISTAN	Moyen	- \$	863 585,64 \$
QRES TECHNOLOGIES	Maintenance / Maintenance	REPUBLIQUE TCHEQUE	Moyen	7 867,48 \$	17 992,50 \$
EFFISA MACHINERY INDUSTRY LTD	Maintenance / Maintenance	BRESIL	Moyen	60 128,11 \$	-
JEMINA LTD	Matiere premiere / Raw Material	RUSSIE	Moyen	- \$	-
WISDOM METAL COMPOSITES LTD	Matiere premiere / Raw Material	CHINE	Élevé	- \$	69 898,75 \$
CHANGZHOU PAIPU TECHNOLOGY	Matiere premiere / Raw Material	CHINE	Élevé	- \$	3 525,97 \$
ALOM EXTRUSIONS LIMITED	Matiere premiere / Raw Material	INDE	Élevé	79 339,50 \$	-
DEMIDOR ALUMINYUM	Matiere premiere / Raw Material	TURQUIE	Élevé	- \$	-
SHANGHAI PUYU NEW MATERIAL TECHNOLOGY CO. LTD	Fournitures production / Production supplies	CHINE	Élevé	- \$	-
IMD PARTNER TECHNOLOGY LIMITED	Fournitures production / Production supplies	CHINE	Élevé	- \$	-
VIETNAM YONGXING ALUMINIUM INDUSTRY CO LTD	Matiere premiere / Raw Material	VIETNAM	Élevé	- \$	-
345 CONTRACTING SERVICES AND SUPPLIES	Services / Services	TRINITE-ET-TOBAGO	Élevé	- \$	-
ARABIAN EXTRUSIONS FACTORY	Matiere premiere / Raw Material	EMIRATS ARABE	Élevé	- \$	-
WUXI ISAAC INDUSTRY CO LTD	Matiere premiere / Raw Material	CHINE	Élevé	- \$	-
PRO QC INTERNATIONAL LTD	Services / Services	TAIWAN	Élevé	- \$	-
SHENZHEN T-ONE MACHINERY CO. LTD	Matiere premiere / Raw Material	CHINE	Élevé	- \$	-
ANHUI SENTAI WPC GROUP SHARE CO.,LIMITED	Transport / Transportation	CHINE	Élevé	- \$	-
CHARIS GLOBAL LOGISTICS LLC	Transport / Transportation	EMIRATS ARABE	Élevé	- \$	-
LINYI HONGSHENG FOUNDRY CO. LTD	Matiere premiere / Raw Material	CHINE	Élevé	- \$	-
DONGGUAN YIXUN INDUSTRIAL CO. LTD	Matiere premiere / Raw Material	CHINE	Élevé	- \$	-
ZINCA METAL SAN VE TIC A.S.	Matiere premiere / Raw Material	TURQUIE	Élevé	- \$	-

Annexe C Questionnaire pour les fournisseurs à haut risque

Note :

- Le formulaire peut être transmis sous différentes formes : courriel, lettre, etc.
- Le formulaire peut être adapté selon le fournisseur dans la mesure où le contenu est complet (voir Contenu ci-dessous).
- Le groupe approvisionnement corporatif peut juger de ce qui est une affirmation/déclaration crédible dans la mesure où il y a une trace écrite.

CONTENU

Informations générales :

Nom de l'entreprise :

Pays d'origine :

Nom du représentant :

Adresse courriel de contact :

Numéro de téléphone :

Engagements en matière de Droits de l'Homme :

- 1. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite en matière de droits de l'homme ?**
 - Oui Non
 - Si oui, veuillez fournir une copie ou un lien vers cette politique.
- 2. Votre entreprise s'engage-t-elle à respecter les conventions internationales contre le travail forcé et le travail des enfants ?**
 - Oui Non
 - Si oui, veuillez fournir des détails sur les mesures mises en place.
- 3. Votre entreprise a-t-elle une politique écrite contre le travail forcé et le travail des enfants ?**
 - Oui Non
 - Si oui, veuillez fournir une copie ou un lien vers cette politique.
- 4. Votre entreprise effectue-t-elle des audits internes pour vérifier la conformité à ces politiques ?**
 - Oui Non
 - Si oui, à quelle fréquence sont-ils réalisés ?

5. **Disposez-vous de procédures pour signaler et traiter les violations des droits de l'homme au sein de votre entreprise ?**

- Oui Non
- Si oui, veuillez décrire ces procédures.

6. **Votre entreprise a-t-elle déjà été impliquée dans des cas de travail forcé ou de travail des enfants ?**

- Oui Non
- Si oui, veuillez fournir des détails sur les incidents et les mesures correctives prises.

7. **Votre entreprise collabore-t-elle avec des organisations ou des initiatives pour améliorer les conditions de travail et respecter les droits de l'homme ?**

- Oui Non
- Si oui, veuillez nommer ces organisations ou initiatives.

8. **Votre entreprise a-t-elle été audité par des tiers pour la conformité aux normes de travail et de droits de l'homme ?**

- Oui Non
- Si oui, veuillez fournir des détails sur le dernier audit réalisé et les résultats obtenus.

9. **Êtes-vous prêts à vous soumettre à un audit externe de notre part pour vérifier la conformité à nos exigences en matière de travail forcé et de travail des enfants ?**

- Oui Non

Engagements et Déclarations :

Veuillez déclarer que toutes les informations fournies dans ce questionnaire sont exactes et complètes.

Je déclare que toutes les informations fournies sont exactes et complètes.

Nom et signature du représentant autorisé

Date